

**COMMUNE DE WAVIGNIES (OISE)**

**Demande de permis d'aménager**



## INTRODUCTION

Monsieur Régis BREFORT envisage de créer un lotissement dans un terrain situé dans la commune de Wavignies (60130). Une partie de ce terrain est déjà classée en zone constructible UB dans le PLU de la commune. Le projet envisage de rendre constructible la partie restante de ce terrain qui fait partie du site de l'ancienne sucrerie. Il s'agit d'un ancien site industriel et la question se pose d'une éventuelle pollution du sol.

## CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

### *Situation géographique*

La commune de Wavignies se trouve sur le plateau crayeux picard entre St-Just-en-Chaussée et Breteuil. L'altitude de l'agglomération située sur le plateau rive gauche de la vallée sèche le «Fond des Vignes» qui rejoint la vallée de la Brèche, varie entre 130 et 145 m NGF (Fig. 1). Les caractéristiques du terrain situé à l'Est de l'agglomération sont les suivantes.

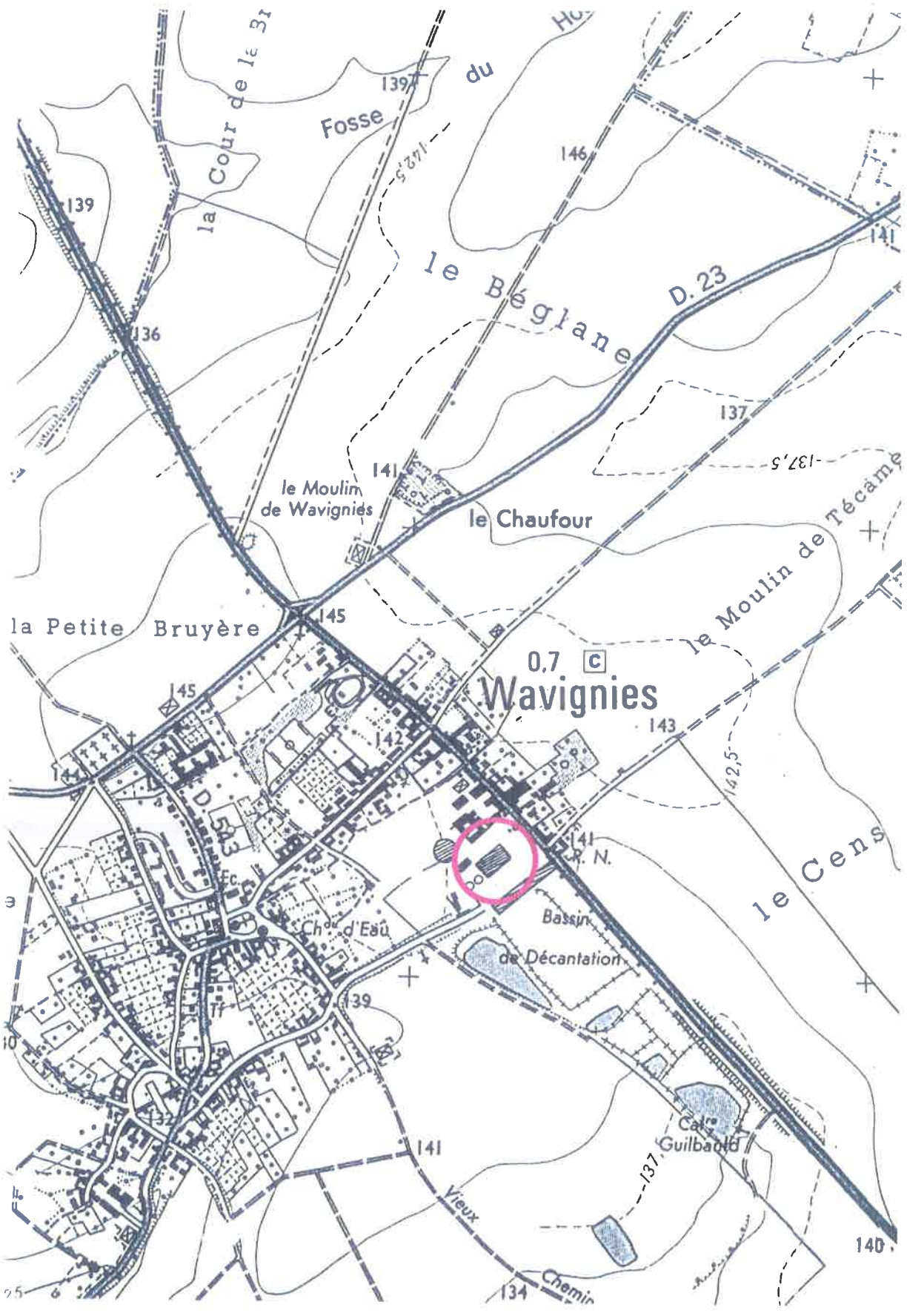
Adresse	☛ rue Lucien Sueur (RD 1016)
Parcelles cadastrales	☛ H 1312-1313 (Fig. 2)
Surface	☛ 14109 m <sup>2</sup>
Altitude	☛ 141 m NGF
Relief	☛ terrain plat
Site topographique	☛ plateau

### *Géologie*

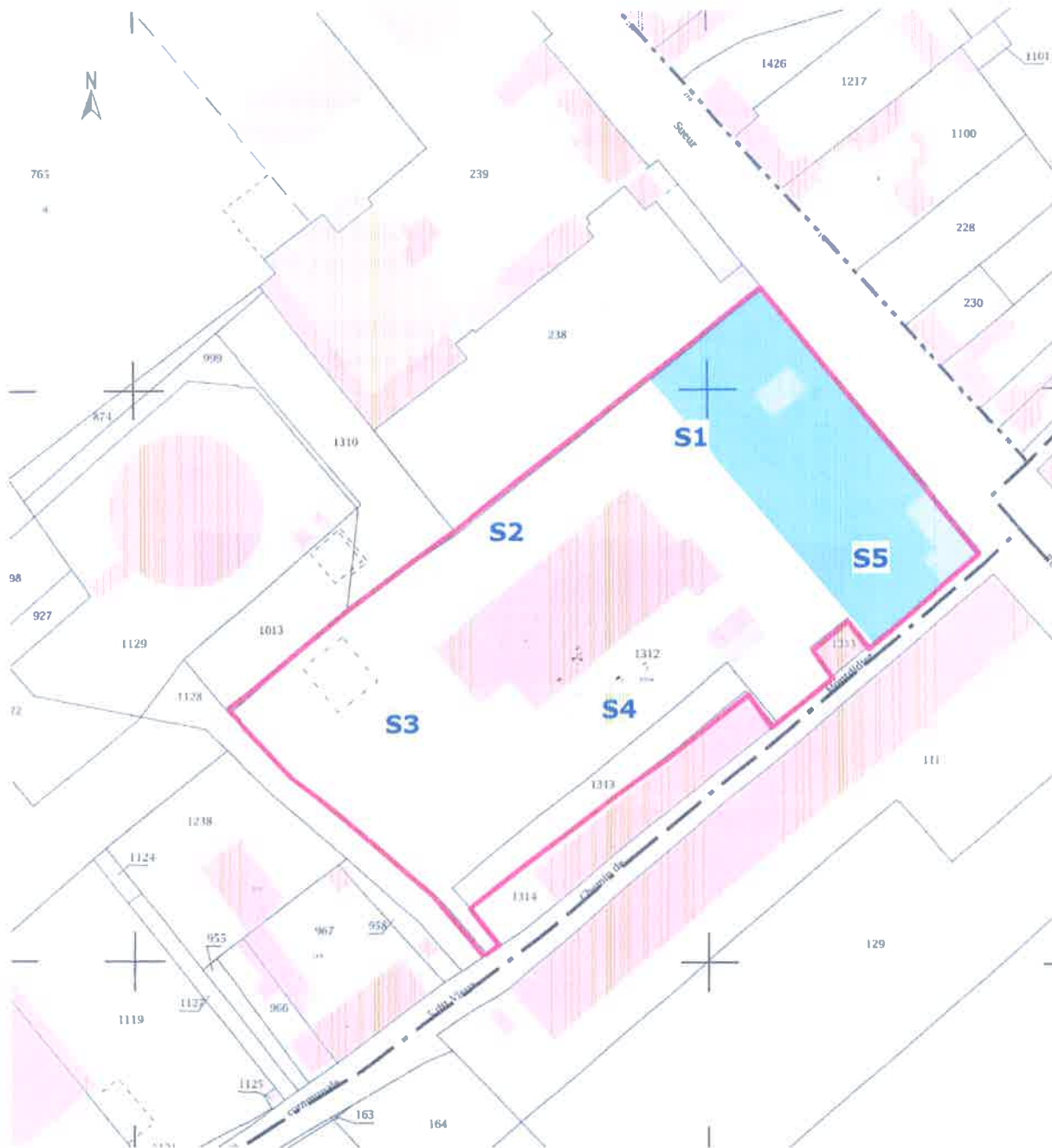
La commune de Wavignies se trouve au Nord du Plateau du Beauvaisis dont le substratum est constitué par les assises crayeuses du Crétacé supérieur visibles dans de nombreuses marnières à l'Ouest de la commune. Ce plateau est recouvert d'une importante couverture limoneuse à silex ou non mise en place par colluvionnement ou ruissellement. La structure de ce secteur est dominée par la présence au Sud de Wavignies de l'axe anticlinal de St-Just-en-Chaussée-Crèvecœur-le-Grand dont la direction W.NW-E.SE est parallèle à celle de l'Anticlinal du Bray. Le plateau est découpé par de nombreuses vallées, sèches pour la plupart, dont les orientations W.NW-E.SE, NE-SW ou Nord-Sud, sont celles des directions structurales majeures.

Comme c'est le cas en pays crayeux les vallées ont un profil dissymétrique: sur les versants orientaux abrupts la craie affleure et les argiles résiduelles à silex provenant pour partie de la décalcification de la craie sous-jacente apparaissent en haut de versants, au niveau de la rupture de pente, alors que les versants occidentaux sont en pente douce et recouverts de limons ou de colluvions de pente à silex. Le terrain se situe sur les limons de plateau.

Figure 1: situation et environnement de la parcelle (échelle 1/12500<sup>ème</sup>)



**Figure 2: plan cadastral (échelle 1/1500<sup>ème</sup>). Situation des sondages.**  
En bleu la partie située en zone UB



## Hydrogéologie

Les formations crayeuses sont aquifères et la nappe de la craie est exploitée pour l'alimentation en eau potable. La nappe est libre, alimentée par l'impluvium direct tombant sur le plateau. La commune de Wavignies est située au Sud de la crête hydrogéologique entre les bassins versants de la Noye au Nord et de la Brèche au Sud et la nappe a un sens d'écoulement général vers le S.SW. La surface piézométrique, plus ou moins parallèle à la topographie, est à environ 100 m NGF.

## LES INVESTIGATIONS

Pour déceler une éventuelle pollution des terres, cinq fosses de 4 m de profondeur creusées à la pelle mécanique ont été réalisées (situation Fig. 2).

Sur l'ensemble du site le sol est constitué d'une grave avec quelques zones bétonnées comme l'ancienne zone de lavage des camions. Comme le montrent les photos ci-dessous, la coupe est à peu près la même pour les cinq sondages:

- \*de 0 à 0,5/1 m      remblais (graviers, briques, béton...)
- \*de 0,5/1 m à 4 m    limon brun argileux.

Fosse n° 1 – Déblais limono-argileux



Fosse n° 2 - Remblais et limon argileux brun



Fosse n° 3 - Déblais limono-argileux



Fosse n° 5 - Remblais sur 1 m et limons - Déblais: briques et limon argileux brun



## CONCLUSION

Dans les cinq fosses il n'y a aucune trace visuelle ou olfactive de pollution. En particulier il n'y a aucun signe de présence d'hydrocarbures y compris au niveau de la zone de nettoyage des camions. Aucun déchet, aucune ancienne cuve enterrée n'est visible.

Il faut rappeler que:

- 1 - l'activité de la sucrerie est arrêtée depuis 30 ans
- 2 - cette activité était peu ou pas polluante. A priori aucun produit toxique n'était utilisé.

Dans ces conditions en en fonction des observations, le terrain me paraît parfaitement constructible.

B. POMEROL, Hydrogéologue